

Sommaire

À-venir

Exposition *Des espaces pour des corps, Architecture(s) & pédagogie(s), Mémoires du Campus universitaire de Mâcon*

Rétrospective

Spectacle des étudiants Inspé

Hors les murs

Publication de Martine Jacques

Mission
Recherche
et Action
culturelle



Site universitaire de Mâcon

Ô Fil N°9 des temps !

juillet 2022

Éditorial

Lettre de la Mission Recherche et action culturelle

Après les « Pauses culture », « la » pause... estivale. S'agira-t-il d'un temps de détente, de loisir ou de... repos, selon tout ce que ce mot recouvre ainsi que le détaille l'historien Alain Corbin ?

Il est en tout cas de saison de faire le bilan de l'année universitaire écoulée avant d'en entamer une nouvelle.

A l'automne prochain, l'université de Bourgogne marquera un événement important : l'anniversaire de sa fondation.

La célébration des 300 ans de l'université de Bourgogne – dénommée « uB » - ne doit pas faire oublier un autre anniversaire : celui du vote en 1872 par le Conseil général de Saône-et-Loire d'une résolution pour la création d'une Ecole normale primaire à Mâcon avec une directrice... laïque.

Il y a 150 ans, ce vœu entendait ne plus laisser une religieuse diriger la formation des institutrices.

En août 1878, avant même l'obligation légale d'une telle institution dans chaque département français, les élus ont ensuite délibéré pour charger le préfet « de faire étudier les conditions d'installation définitive de l'Ecole normale d'institutrices, tant au point de vue de la dépense qu'à celui de l'emplacement. »

L'étude a été réalisée et l'Ecole de la rue de Flacé a accueilli ses premières normaliennes, élèves institutrices en 1882.

Dans l'histoire des femmes, de leur émancipation par l'enseignement et pour tout dire de l'avènement de leurs Droits, une telle décision est notable.

L'historienne Rebecca Rogers a pu justement le souligner :

« Les réformes républicaines de la fin du XIXe siècle ont un effet particulièrement important sur l'offre d'enseignement pour les filles.

La création d'écoles normales féminines (par la loi Paul Bert de 1879) et de lycées et collèges de jeunes filles (par la loi Camille Sée de 1880) constitue un tournant important pour l'Etat, qui prend désormais en main l'enseignement du sexe faible. »

Installée sur le site universitaire de Mâcon du 1er septembre au 6 novembre 2022, l'exposition *Des espaces pour des corps, Architecture et pédagogie. Mémoire du campus universitaire de Mâcon* s'inscrit dans le cadre de l'opération « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté » promue par l'Agence du Livre et de la Lecture de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette exposition traite d'une architecture pour l'éducation et la formation d'institutrices qui sont devenues à leur tour des enseignantes. Ce détour par le passé peut faire écho à une actualité qui résonne particulièrement de certains événements très contemporains, depuis l'Afghanistan jusqu'aux Etats unis d'Amérique, interrogeant la situation faite aux femmes.

Que ce congé estival, temps d'un repos où cesse le mouvement du quotidien ordinaire, n'empêche pas la réflexion. Pour cela aussi, bonnes vacances !

Philippe Rocher, Chargé de mission Recherche et action culturelle

À-venir

Ce 1er septembre s'ouvrira l'exposition *Des espaces pour des corps, Architecture(s) & pédagogie(s), Mémoires du Campus universitaire de Mâcon*. L'inauguration est prévue le jeudi 8 septembre.

Inscrite dans la commémoration en 2022 des 300 ans de l'université de Bourgogne, l'exposition entend aussi commémorer les 150 ans de la décision d'ouvrir une Ecole normale de filles à Mâcon. L'institution a accueilli ses premières élèves rue de Flacé en 1882.

Entre le 1er septembre et le 6 novembre auront lieu plusieurs propositions : « Pause Culture » le jeudi 13 octobre avec Martine Jacques, professeur de lettres à l'université de Bourgogne, sur le sujet « Utopie architecturale dans la littérature de jeunesse ».

Une autre « Pause Culture », dont la date sera annoncée à la rentrée, concernera « Une architecture originale du livre : le pop-up ».

Un atelier de création cartes pop-up sera organisé avec Pascal Bochaton, du service communication de l'INSPE.

Durant l'exposition, la bibliothèque de l'INSPE à Mâcon présentera une sélection documentaire sur le livre en tant qu'objet au corps tridimensionnel.

Sur inscription préalable, les jeudi 15 et 29 septembre, puis le 27 octobre, de 12h45 à 13h30, sera proposée une balade commentée sur le site universitaire permettant de découvrir l'histoire des bâtiments de l'ancienne Ecole normale d'institutrices de Mâcon.



Découvrez la capsule vidéo de présentation de l'exposition sur le blog de la Mission Recherche et Action culturelle :

<https://blog.u-bourgogne.fr/mrac-macon/exposition-des-espaces-et-des-corps-architectures-et-pedagogies/>

Rétrospective

Spectacle de fin d'année des étudiants Inspé au Théâtre de Mâcon.

Ce 24 mai les étudiants MEEF du site Inspé de Mâcon ont proposé deux représentations, l'une théâtrale, *Le Procès de Monsieur K. n'aura pas lieu* d'après *Le Procès* de Franz Kafka adapté et mis en scène par Philippe Dubois, formateur Inspé en Arts plastiques, l'autre musicale, avec la chorale de l'Inspé accompagnée de musiciens professionnels, sous la direction de Daniel Bonnet, formateur Inspé en Education musicale.

Une tradition - l'acte de transmettre - a été ainsi respectée, puisque chacune des Ecoles normales primaires de Mâcon, de garçons et de filles, donnait jadis en fin d'année scolaire, son « concert », avec deux parties, l'une musicale, l'autre théâtrale. En témoigne, le programme du printemps 1930.

Les normaliens de Mâcon ont interprété *Chotard & Cie*, pièce parisienne à succès de Roger Ferdinand (1898-1967), dramaturge de théâtre de boulevard devenu très célèbre au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Loin du « théâtre d'éducation » chère à Madame de Genlis (1743-1830), cette comédie met en scène le projet d'un bourgeois de remarier sa fille à un meilleur parti qui tourne court avec le succès littéraire inattendu du premier époux.

Cette tradition théâtrale est à peine centenaire. L'Ecole républicaine institutionnalisée en France à la fin du XIXe siècle récusait le « théâtre scolaire » de l'Ancien Régime. Dénonçant les mondanités et l'immoralité du théâtre, elle n'appréciait pas davantage sa pente vers l'affect et les émotions, ses pédagogues lui opposant la Raison. En 1882, ainsi qu'en témoignent les *Résolutions adoptées par le personnel enseignant des écoles normales primaires sur les questions soumises au congrès pédagogique (1882-1883)*, des enseignants de l'Ecole normale d'instituteurs du Mans avaient bien tenté une requête pour desserrer cette appréhension qui conduisait à la proscription de l'art dramatique à l'Ecole :

« Depuis que l'on accoutume les élèves à l'usage honnête de la liberté, en leur permettant des sorties particulières le jeudi et le dimanche, ces jeunes gens sentent qu'ils ont une plus grande responsabilité personnelle et s'habituent à aimer l'école normale, qu'ils ne regardent plus comme un cloître. Il serait même très utile d'autoriser le directeur à conduire les élèves-maîtres au théâtre, lorsque les acteurs du Théâtre-Français seraient de passage au Mans pour jouer une pièce classique. »

Les Règlements scolaires modèles du 18 janvier 1887 et du 29 décembre 1888 étaient restés formels : « Toute représentation théâtrale est interdite dans les écoles primaires publiques, tant supérieures qu'élémentaires ». Si le théâtre était présent à l'Ecole, ce n'était qu'au travers des seuls classiques scolaires.

L'étape importante du changement a eu lieu après la Première guerre mondiale sous l'influence de « l'Ecole active ». Adolphe Ferrière, l'un de ses théoriciens, rendait ainsi compte en 1924 de son expérience et du bénéfice du théâtre à l'école. « Pour les plus grands, un travail qui s'est révélé un adjuvant merveilleux de l'enseignement historique et littéraire, c'est le théâtre. Non point s'entend, la simple étude de pièces toutes faites sur un théâtre tout fait et avec des costumes loués chez le faiseur du coin. [...] Chaque fois qu'il m'a été donné d'assister à la germination et à l'éclosion d'un drame ou d'une comédie créés dans ces conditions, j'ai été non seulement entraîné par le mouvement d'enthousiasme de la jeunesse ardente, mais frappé aussi de l'empreinte qui en restait ensuite sous forme d'intérêt pour la période historique ou littéraire étudiée. »

A côté de la musique et du chant, inscrits dans le programme d'enseignement durant le temps des récréations, le théâtre pouvait ainsi faire sous de tels auspices son entrée à l'Ecole normale...



CONCERT	
organisé par la	
Promotion 1927-1930, à l'Ecole Normale de Mâcon	
Le Avril 1930. Lever du rideau à très précis.	
PROGRAMME	
Première Partie	Deuxième Partie
L'Affaire (Gosset) Chant General Pardon (Pryor) Improvisation La Requête ou des Reclames à propos d'Elle deux de Pl. Tournet a) Sonnettes (Baptiste) Pl. Lafitte b) Nouvelle Fable (Schubert) Pl. Tournet Fausse air - "La Fille de l'Age" (Lacépède) - Improvisation	Chant, opéra ou grand Pl. Tournet Cantate, romances Pl. Tournet Paraphrase, ou air de Cantate Pl. Tournet Le Espionne Pl. Tournet Le Non Partir Pl. Tournet Bonne Chanson Pl. Tournet Marche Chantée Pl. Tournet Apostrophe Pl. Tournet
ENTR'ACTE - BUFFET	
Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Roussé.	

Nos collègues hors les murs

Une publication de Martine Jacques, maîtresse de conférences et formatrice à l'Inspé.

Un ouvrage récent traite du lien entre le théâtre, la jeunesse et l'école sous le titre *Apprendre du théâtre, Le théâtre entre formation et pratique culturelle*. Issu du colloque Théâtre à prendre, Théâtre pour apprendre tenu en 2016 à Dijon, il a été enrichi de nouvelles contributions. Une riche bibliographie sur le sujet accompagne la mise en perspective de l'introduction.

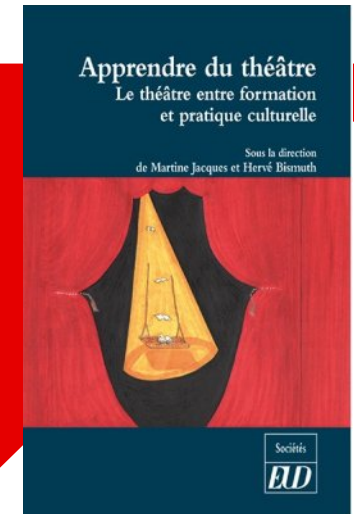
La première partie, « Passages à l'acte : formes du théâtre de jeunesse », réunit cinq contributions dans lesquelles sont présentés et analysés les dispositifs scolaires et périscolaires pour faire découvrir aux jeunes la pratique de la scène. Elle aborde, pour s'interroger sur leurs spécificités, les nouvelles écritures dramaturgiques contemporaines destinées au « jeune public ».

Dans le panorama des textes pour la pratique, le nom de la québécoise Suzanne Lebeau figure sur les listes de références de l'Éducation nationale disponibles sur le site eduscol. Bruno Castan, Daniel Almond, Evan Placey, ou Marie Bernanoce, entre autres, composent des œuvres où le chœur reprend « les potentialités dramatiques et dramaturgiques offertes par le chœur du théâtre antique ». L'enjeu de la traduction en italien des textes de Nathalie Papin et de Jean-Claude Grumberg est de ne pas trahir « l'expérience sensorielle » offerte par « le texte source ». Les questions d'ordre éthique et métaphysique sont présentes dans le *Colloque de bébés* de Roland Fichet.

Dans la seconde partie, « Pratiques d'hier et d'aujourd'hui », six textes, dont celui de Martine Jacques, « Pour une plus grande gloire du théâtre ? Pratiques jésuites et lieux créatifs aux XVIIe et XVIIIe siècles », traitent des liens passés et présents entre l'enseignement et le théâtre. Selon ce que montre Mathieu Ferrand, le théâtre était déjà, comme à l'université de Louvain, adapté en milieu scolaire. Le metteur en scène Christian Duchange rend compte ce qu'il fait aujourd'hui avec la Compagnie l'Artifice et celle de La Minoterie, en Côte d'Or, qui est une « scène conventionnée d'intérêt national art, enfance, jeunesse. » A Dijon, toujours, Renaud Diligent, lui aussi metteur en scène, témoigne pour sa part de sa pratique à l'université de Bourgogne. Aurélie Armellini détaille toute la richesse qu'une œuvre comme *Une chenille dans le cœur* peut offrir lorsqu'elle est appréhendée à la fois par un « atelier philosophique » et un « atelier de théâtre ». Eric Houguet, metteur en scène et professeur de théâtre, souligne la nécessité du lien de l'enseignement du théâtre avec la création contemporaine afin d'éviter l'académisme qui pourrait naître d'une transmission au sein du conservatoire.

Ainsi que le soutiennent Martine Jacques et Hervé Bismuth, maîtres d'œuvre de ce volume collectif, le théâtre est toujours une occasion d'apprentissage, autant comme source et objet d'étude que comme outil pour l'enseignement et l'éducation. Il est cependant plus encore que cela puisque « *apprendre du théâtre n'est donc pas renoncer à un immédiat plaisir mais plutôt jouer. Apprendre du théâtre ouvre à une nouvelle conception rhétorique, rhétorique qui rappelle le « noyau d'enfance » du théâtre, rhétorique de la langue proférée comme on avale une nourriture, rhétorique du corps mobilisé dans tous les espaces investis par le désir de théâtre et par l'assemblée qui s'y réunit, de la forêt à la Minoterie, de la scène à la classe.* » Le propos éclaire la citation d'Antoine Vitez en exergue du volume. « *Les enfants. L'enfance. On jouera toute chose comme si les personnages représentés étaient des enfants, ou comme si les histoires racontées étaient des enfants, ou comme si les histoires racontées étaient des histoires d'enfants.* »

Martine Jacques et Hervé Bismuth, *Apprendre du théâtre, Le théâtre entre formation et pratique culturelle*, Editions universitaires de Dijon, 2021.



Ô Fil des temps !
Lettre de la Mission Recherche
et action culturelle
N°9 juillet 2022
Rédaction : Philippe Rocher
Réalisation : Pascal Bochaton,
INSPE de Bourgogne

Mission Recherche et action culturelle

9 rue de Flacé - 71000 Mâcon

Tél. 03 85 21 94 20 (standard) poste 94 66 - philippe.rocher@u-bourgogne.fr

<https://blog.u-bourgogne.fr/mrac-macon/>